

## Conditions générales de vente

### Les Commandes

Conformément à la loi n° 80335 du 12 mai 1980, les marchandises objet de la présente facture restent notre entière propriété jusqu'à son complet règlement. En cas de litige, le Tribunal de Toulouse sera seul compétent. Selon les articles 2 loi 96-1442 et 3 loi du 31/12/1992 à partir du 1er Juillet 1993 :

- Condition d'escompte 0% pour paiement antérieur aux conditions prévues sur le bon de commande.
- Condition de pénalités de retard : 1,5 % par mois (AgiOS) calculés sur le montant net à payer de la facture.

Les AVOIRS sont valables 3 mois à compter de la date d'émission et ne sont pas remboursables. Tous nos prix sont TTC (TVA : 19,6%). Nos prix sont calculés pour un règlement comptant. Tout règlement entraînera de la part de notre établissement une vérification bancaire avant de délivrer les produits.

**Toute commande ne pourra être annulée ou modifiée qu'avec l'accord d'Atelier MI et ce dans un délai maximum de 3 jours.**

### Le Droit de Rétractation

Nos configurations sont garanties 1 an pièces et main d'œuvre, retour atelier, sauf garanties constructeurs (ex: écrans, scanners, imprimantes ...). Les pièces détachées sont garanties 1 an retour atelier, sauf garanties constructeurs (ex: écrans, scanners, imprimantes ...). Les souris, joysticks et consommables ne sont pas garantis. Tout matériel retourné sans étiquette de garantie ne sera ni échangé ni remboursé. Le client est tenu de faire une copie de sauvegarde de toutes ses données et programmes contenus sur son disque dur, quelle que soit l'intervention à effectuer, aucune réclamation liée à la perte de données ne sera prise en compte à moins d'avoir demandé la prise en charge de cette intervention à notre informaticien. Tout produit dont la panne résulte d'un choc manifeste ou d'une mauvaise manipulation du client ne sera pas couvert par la garantie. Le magasin se réserve le droit de garder un produit en notre atelier le temps qu'il jugera nécessaire. La facture fait office de garantie.

### La Livraison de Matériel

Il appartient au client de bien vérifier l'état du matériel dès réception des marchandises et d'émettre des réserves s'il y a lieu. Le client dispose de sept jours pour nous faire part d'une éventuelle réclamation. Pendant cette période, nous vous prions de bien vouloir conserver les emballages d'origine en parfait état. Un retour ne serait être accepté seulement dans son emballage d'origine et avec un suremballage assurant leur protection. Une demande de retour devra être préalablement demandée. Selon la loi, les logiciels ne seraient être repris si les scellés de l'enveloppe de protection servant de licence ont été ouverts.